

Godinne, le 02 janvier 2021.

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Au nom de tout le personnel du collège, nous espérons que vous avez pu profiter de cette période de fêtes pour passer des moments de détente et de sérénité au côté de vos proches.

Voici comme convenu les précisions sur l'organisation prévue dans les prochaines semaines, compte tenu des réflexions menées à différents niveaux :

- La structure générale d'organisation reste inchangée :
  - D1 : présence toute la semaine, remédiations et activités d'ouverture le mercredi ;
  - D2 : présence pour les cours les lundis et mardis, les mercredis sont réservés aux remédiations ou à des contrôles si nécessaire ;
  - D3 : présence pour les cours les jeudis et vendredis, les mercredis sont réservés aux contrôles ou à des remédiations si nécessaire.
  
- Education physique : en vertu de la dernière circulaire reçue, les cours d'éducation physique peuvent reprendre pour l'option EP8 mais exclusivement à l'extérieur ; les élèves concernés doivent donc prévoir un équipement adéquat. Pour les autres classes, une balade de groupe peut être envisagée en respectant les consignes sanitaires.
  
- Cours de religion D2-D3 : pour autant de classes que possible, ils seront rétablis dans l'horaire en vigueur ; si pas, ils seront concentrés le mercredi matin à raison de 2 heures tous les 15 jours.
  
- Garderies : elles restent possibles en adressant la demande à philippe.fontaine@godinne-burnot.be au minimum 2 jours plus tôt ; les parents des internes sont priés d'annoncer également le moment du retour de leur enfant à l'internat.
  
- Retour de vacances : une circulaire reçue ce jeudi en fin de journée nous prie instamment de faire appel au bon sens des parents s'ils reviennent d'un séjour à l'étranger. Chacun doit se conformer strictement aux consignes de mise en quarantaine et de test.
  
- Evaluations et bulletins
  - le mercredi 27 janvier : premiers conseils de classe, **suspension des cours/activités** avec encadrement assuré pour les internes du D1. Les conseils de classe des jours suivants n'impacteront pas le déroulement normal des cours ;



- le lundi 8 février : remise d'un bulletin d'information complète sur la situation scolaire de votre enfant ;
  - jusqu'au 12 février : sur demande à leur adresser personnellement, entretiens à distance avec les enseignants ;
  - du 4 au 23 mars : période d'évaluations certificatives ;
  - vendredi 2 avril : bulletin et si possible réunion de parents.
- Internat : il est demandé aux élèves de se munir de matériel individuel pour d'éventuelles activités.

Nous profitons de ce courrier pour rappeler la possibilité de prêts de PC pour les élèves qui ne disposeraient pas de l'équipement suffisant pour l'accomplissement des tâches à domicile. Nous vous demanderons également de consacrer quelques minutes au sondage qui vous sera proposé via google drive dès ce lundi ; vos avis et considérations nous seront précieux pour mieux ajuster nos pratiques en cas de prolongement du code rouge au-delà de la date du 15 janvier.

En espérant avec vous un retour rapide à des conditions d'enseignement normales, nous vous souhaitons une toute belle année 2021.

F. Van de Steene

M. Beyls

Ph. Fontaine